

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06.07.2015

Le 06 juillet 2015 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Richeville légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire.

Étaient présents : Mme Corinne CHERIOT, Mme Karen TROUSSIER, Mme Marie-Andrée DESCHAMPS, Mme Helena SALINGUE, M. Éric LEGENDRE, M. Jean François PETILLON.

Étaient absents : M. Maxime LAFOLIE excusé, M. Bernard DELACOUR excusé, Mme Béatrice LAFOLIE excusée, M. Nicolas PETIT, M. Éric LEGENDRE.

Pouvoir : de M. Maxime LAFOLIE à M. Roland DUBOS, de M. Bernard DELACOUR à Mme Corinne CHERIOT et de Mme Béatrice LAFOLIE à Mme Karen TROUSSIER.

Secrétaire : Mme Helena SALINGUE.

Le compte-rendu de la réunion du 15 juin 2015 est lu, adopté et signé.

Le Conseil Municipal approuve l'ordre du jour.

M. le Maire propose de rajouter une question : attribution d'une subvention à la SPA. Le Conseil Municipal accepte.

1. Signature convention avec le Centre de Gestion 27 à la mission pour l'accessibilité.

Afin de faciliter la rédaction de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion 27 à la mission d'accessibilité des locaux professionnels pour les personnes en situation de handicap et accepte les devis pour les 4 sites.

2. Motion de soutien de l'action AMF.

Le Conseil Municipal décide de soutenir la motion de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'ÉTAT.

3. Attribution subvention.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 150€ à la SPA de l'Eure.

4. Décision modificative n°1.

Afin de régler la subvention à la SPA, le Conseil Municipal décide de faire le virement de crédit suivant :

Article 6574 : + 150 € et article 61522 : - 150 €.

5. Questions diverses.

Afin de répondre à un questionnaire du conseil départemental sur la téléphonie mobile, M. le Maire interroge les conseillers municipaux sur l'état de leur couverture téléphonique mobile.

Séance levée à 21h10.

Le Maire,
Roland DUBOS